

Image not found or type unknown



Sci familiale ou SARL de famille

Par **Teter60**, le 15/04/2023 à 15:27

Bonjour,

je viens vous demander votre avis. Mon mari et moi-même avons le projet de faire l'acquisition d'une maison ancienne pour y vivre (résidence principale), et également pour l'exploiter 120 jours de location meublée en Airbnb (we, vacances). Côté budget, la mère de mon époux va nous aider à hauteur de 70000€, et nous allons faire un emprunt bancaire. Nous cherchons la structure la plus adaptée à notre projet précis (résidence principale/airbnb). D'après vous, SARL de famille ou SCI familiale ? Merci d'avance

Par **Marck.ESP**, le 15/04/2023 à 15:52

Bonjour

Cet article peut-être !?

<https://www.legalstart.fr/fiches-pratiques/sci/sci-airbnb/#:~.>